

Juillet  
Août  
Septembre  
2025  
N°85

SOMMAIRE

Illustration du nouveau site internet

## Bienvenue à Cognin les Gorges

Le site internet de la commune est en cours de rénovation...  
Les pages essentielles restent accessibles, de nouvelles les rejoindront dans les prochaines semaines. Merci pour votre compréhension.

En 1 clic...



https://cognin-les-gorges.fr/index.php?#3d-slider

# L'écho des Gorges

Bulletin d'informations municipales

## EDITORIAL

Il y a cinq ans, j'ouvrai cet édito par une citation : "On regrette souvent d'avoir osé, mais toujours de ne pas avoir essayé."

Alors, quel bilan tirer de cette expérience ?

Avant tout, ce fut une aventure humaine exceptionnelle, rythmée par de nombreuses rencontres et découvertes. J'ai beaucoup appris, sur les autres, sur la commune, mais aussi sur le fonctionnement d'une collectivité. S'investir sur plusieurs sujets a souvent demandé du temps et de l'énergie, mais je l'ai fait avec envie et volonté.

Dès le départ, je savais que ce mandat était un engagement sur six ans, et dans celui-ci, la disponibilité est essentielle. Etre présent, à l'écoute, répondre ou orienter lorsqu'on m'interrogeait : ce sont des gestes simples, mais qui demandent du temps, de la patience, et de la curiosité.

Il faut aussi apprendre à "vivre" avec la commune, cette personne morale qui nous accompagne au long de ce mandat. Parfois critiquée, parfois félicitée, elle est toujours au centre des décisions et des débats. C'est elle qui agit, qui avance, toujours avec la volonté de faire au mieux pour ses habitants. On la représente et il faut en assumer ses choix.

Mais le rôle de conseiller municipal est bénévole et volontaire. On ne devient pas du jour au lendemain médiateur, architecte, géomètre ou comptable. La charge est

parfois lourde, longue mais on apprend, jour après jour, grâce à l'expérience des anciens élus, aux échanges avec les services et professionnels qui nous accompagnent.

Certaines décisions sont difficiles à prendre, car elles engagent l'avenir. Ce n'est pas simple, il faut faire des choix. Mais c'est aussi ça, être élu : évaluer, décider, assumer. Ce mandat a été riche. Le Conseil municipal, très diversifié, a permis de faire avancer de nombreux projets. Il est encore un peu tôt pour dresser un bilan complet, mais la dynamique a été réelle et constructive.

Comme je l'ai déjà dit à certains : il faut oser, il faut essayer, il faut se lancer. Cette expérience restera pour moi une aventure humaine forte et enrichissante. Je ne la regrette pas un seul instant.

Les prochaines élections municipales auront lieu dans cinq mois. Si vous avez des idées, des convictions ou tout simplement l'envie de vous rendre utile : présentez-vous, engagez-vous. Le village a besoin de représentants, dans la continuité mais également avec de nouvelles idées.

Alors, est-ce que je regrette d'avoir osé ? Non.  
Est-ce que je suis fier d'avoir essayé ? Oui, pleinement.

**Julien DOLIN, Conseiller municipal**

**Page 2**  
Conseils municipaux,  
Enquête publique,  
Convention ENS

**Page 3**  
Infos travaux

**Page 4**  
Déchetterie

**Page 5**  
29 juillet, Journées du  
patrimoine

**Page 6**  
Expo photos, Site internet,  
CCAS, Bachop's

**Page 7**  
Ecoles, Activités écoles

**Page 8**  
Messe, Commémoration  
11 novembre

**Page 9**  
Chats errants, Infos  
SMVIC, Ludotour

**Page 10**  
Aménagement cimetière

**Page 11**  
Foyer rural

**Page 12**  
AAPPMA, Activités sportives,  
Club des gorges

**Page 13**  
Patrimoine culinaire,  
Jeu, Solution jeu

**Page 14**  
Infos maison de la  
justice

**Page 15**  
Prochaine exposition

**Page 16**  
Le coin des professionnels

**Page 18**  
Etat civil, Remerciements,  
Infos pratiques

## Points évoqués lors du Conseil municipal du 1er Juillet 2025

### Délibération 2025-21 : lancement de la procédure de cession d'une partie du chemin rural des Perrières

Annule et remplace la délibération 2023-13 du 17/04/2023

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, constate la désaffectation d'une partie du chemin rural dit des Perrières et décide de lancer la procédure de cession des chemins ruraux prévue par l'article L. 161-10 du Code rural et demande à Monsieur le maire d'organiser une enquête publique sur ce projet.

## Points évoqués lors du Conseil municipal du 08 Septembre 2025

### Délibération 2025-23 : Site local Espace naturel sensible des gorges du Nan (SL250I - Convention de labellisation

Après délibération, le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents accepte les termes de la convention d'intégration du site des gorges du Nan (SL250), dans le réseau des Espaces Naturels Sensibles (ENS) isérois et autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'intégration et toutes les conventions ultérieures relatives à l'espace naturel sensible.

Retrouvez l'intégralité des comptes rendus des Conseils municipaux sur notre site :  
[cognin-les-gorges.fr](http://cognin-les-gorges.fr)  
également consultables en Mairie.

## AVIS ENQUETE PUBLIQUE



COMMUNE DE COGNIN-LES-GORGES

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

PROJET DE DESAFFECTATION D'UNE SECTION DU CHEMIN RURAL LES  
PERRIERES

Le Maire de Cognin-les-Gorges fait connaître que, conformément à l'arrêté municipal en date du 11 septembre 2025, il sera procédé à une enquête publique sur le territoire de la commune de Cognin-les-Gorges, portant sur la désaffectation d'une section du chemin rural Les Perrières

L'enquête publique se déroulera en mairie de Cognin-les-Gorges (38470) du lundi 06 octobre 2025 à 08h00 au lundi 20 octobre 2025 à 18h00 pour une durée de 15 jours

Les pièces du dossier ainsi que le registre d'enquête seront déposés au secrétariat de mairie de Cognin-les-Gorges (103 rue du 29 Janvier 1944-38470 Cognin-les-Gorges) pendant toute la durée de l'enquête, du 06 octobre 2025 au 20 octobre 2025 (ouvert le mardi jeudi et vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30), sauf jours fériés, afin que le public puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête, ou les adresser à Mme la Commissaire-enquêtrice, qui les annexera au registre,

- par voie postale, avec date de réception au plus tard le 20/10/2025 à l'adresse du siège de l'enquête (en précisant sur l'enveloppe la mention « ne pas ouvrir » :

A l'attention de Madame la Commissaire Enquêtrice,  
Mairie de Cognin-les-Gorges  
103 rue du 29 Janvier 1944  
38470 Cognin-les-Gorges

- par courriel sur l'adresse mail suivante [enquete.poblet@gmail.com](mailto:enquete.poblet@gmail.com)

Le dossier d'enquête sera également consultable sur le site internet de la commune à l'adresse <https://cognin-les-gorges.fr>

La Commissaire-enquêtrice recevra en personne, au secrétariat de mairie, le 14 octobre 2025, de 14h00 à 16h30, les observations du public

L'arrêté d'ouverture de l'enquête publique sera affiché à la porte de la mairie au plus tard quinze jours avant le début de l'enquête et pendant la durée de celle-ci

Cet arrêté sera également affiché aux extrémités du chemin rural et sur le tronçon faisant l'objet du projet

Le rapport et les conclusions motivées de la commissaire enquêtrice seront mis à disposition du public en mairie de Cognin-les-Gorges, sans délai et pendant 1 an à compter de la date de clôture de l'enquête publique. Ils seront également mis en ligne sur le site internet de la commune dans les mêmes conditions

A l'issue de l'enquête, le Conseil municipal délibérera pour prononcer la désaffectation du chemin rural en tenant compte des conclusions de l'enquête publique.

## CONVENTION ENS

La commune de Cognin-les-Gorges et le Département de l'Isère ont signé une nouvelle convention portant sur la gestion de L'Espace Naturel Sensible des Gorges du Nan valable dix ans, à compter de septembre 2025. Cet accord définit les responsabilités de chacun: expertises (études, gestion et préservation du site) pour la commune et soutien financier et technique pour le Département.

Ce partenariat permettra de continuer les projets et démarches entrepris depuis 2015 avec un suivi régulier et un engagement des deux parties.

Informations aux riverains

**Cognin-Les-Gorges**  
**Requalification des entrées**  
**et de la traversée de bourg**



Restructuration de la route et des accès aux habitations.



Planning



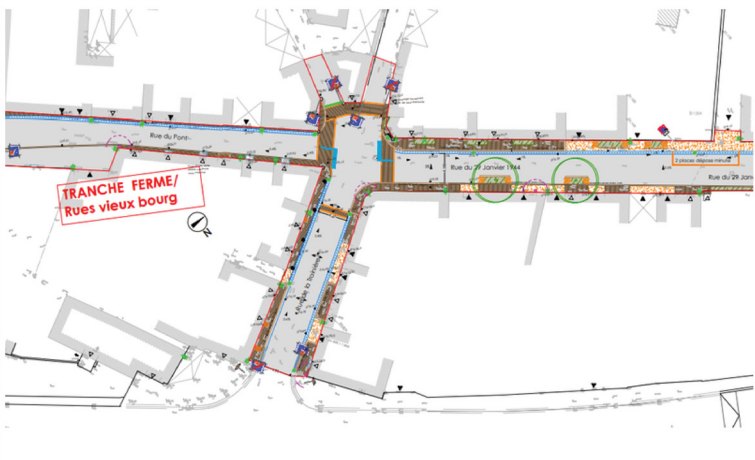
**Durée du chantier : 3 mois**  
 Date de début : 15/09/25

**Les grandes étapes**

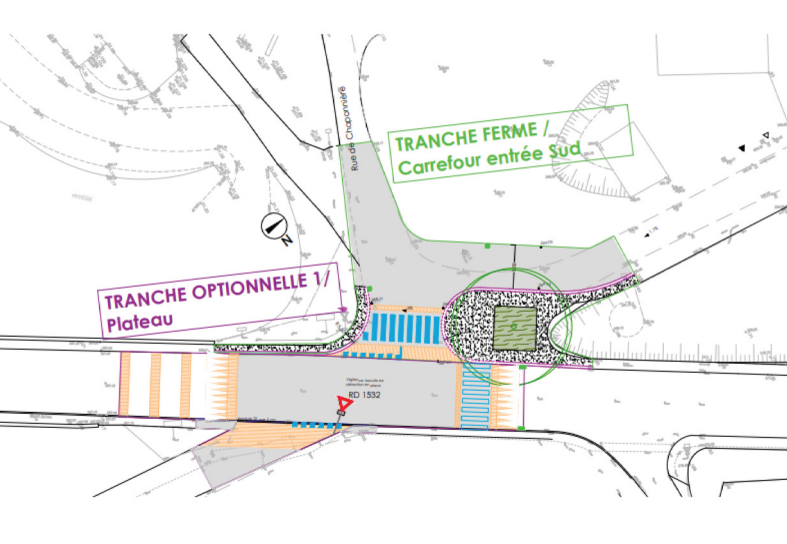
- 1 Démarrage des travaux : 15/09/2025 au 26/09/2025  
Rue du 29 Janvier 1944 et Rue de la traînière
- 2 Démolition : 29/09/2025 au 05/10/2025  
Rue du pont
- 3 Reconstitution : 13/10/2025 au 19/10/2025  
Carrefour
- 4 Finalisation : 20/10/2025 au 14/11/2025  
Carrefour entrée Sud

Détail des phases sur le plan du chantier

Phase 1 et 2



Phase 3 et 4



Contact

Equipe Toutenvert

Conducteur de travaux

Laurent JOUBERT

06 81 03 04 12

l.joubert@toutenvert.fr

Conducteur de travaux

Cesur DOGAN

06 58 25 71 55

c.dogan@toutenvert.fr

**Présence sur chantier :**  
 aux réunions de chantier et ponctuellement suivant les besoins.

Agence de Chatte : [accueil@toutenvert.fr](mailto:accueil@toutenvert.fr)  
 04 76 64 05 65

Merci de votre compréhension



Objet : Mise en place d'un contrôle d'accès en déchèterie

Madame, Monsieur, chers habitants,

Depuis plusieurs mois, le service gestion et valorisation des déchets de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté modernise ses équipements. Ces améliorations s'inscrivent dans une démarche d'optimisation permanente de la qualité de service tout en assurant une meilleure maîtrise des dépenses.

Dans la continuité des actions engagées, Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté installe un système de **contrôle d'accès automatisé par lecture de plaque d'immatriculation** dans les trois déchèteries du territoire : Vinay, Saint-Sauveur et Saint-Quentin-sur-Isère.

Cette modernisation de l'accès aux déchèteries permet :

- de maîtriser les tonnages en réservant l'accès des déchèteries aux seuls habitants des 47 communes de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté,
- d'améliorer les conditions d'accueil en favorisant la disponibilité des agents des déchèteries pour mieux accompagner les usagers dans le geste de tri,
- et enfin, de produire des données précises quant à la gestion des différents sites.

Les barrières installées à l'entrée de chaque déchèterie seront équipées prochainement d'une caméra permettant la lecture de la plaque d'immatriculation de votre véhicule à votre arrivée.

Le fonctionnement de ce contrôle d'accès nécessite une inscription au préalable avec la création d'un compte personnel et/ou professionnel :

- en ligne, sur la plateforme accessible depuis le site de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté
- ou via ce QR code :



- ou en format papier pour les personnes ne possédant pas internet et pas d'adresse de messagerie électronique. Des formulaires papier seront disponibles dans les déchèteries et au siège de l'intercommunalité à Saint-Marcellin. Ils seront à déposer ou à envoyer par voie postale à :

Déchèterie de Saint-Sauveur  
134 route de la croix de May  
38 160 Saint-Sauveur

Le dispositif de ce contrôle d'accès automatisé sera opérationnel à compter du **1<sup>er</sup> janvier 2026**. A partir de cette date, vous pourrez donc accéder aux trois déchèteries uniquement si vous avez réalisé votre inscription au préalable.

Votre inscription nécessite un délai de validation. C'est pourquoi, il est recommandé de **l'anticiper et de privilégier le mode d'inscription en ligne dès le 1<sup>er</sup> septembre 2025**.

Lors de votre inscription, les pièces justificatives à fournir sont :

- un justificatif de domicile
- la carte grise de vos véhicules
- un extrait Kbis (pour les professionnels)
- une attestation de l'employeur (pour un véhicule de fonction)

Elles peuvent être scannées ou photographiées avec smartphone.

Pour tout renseignement, un numéro direct est mis en service du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre 2025, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h : 04 5888 0000.

Il est également possible de trouver les réponses à vos interrogations sur le site internet [www.saintmarcellin-vercors-isere.fr](http://www.saintmarcellin-vercors-isere.fr) grâce à notre FAQ - Foire aux questions - dans la rubrique déchèterie.

Je vous remercie de votre collaboration et de l'attention que vous porterez à ce courrier.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Frédéric De Azevedo  
Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté

*En vous remerciant de  
votre coopération*



## CONTRÔLE D'ACCÈS PAR LECTURE DE PLAQUE D'IMMATRICULATION

### CHANGEMENT IMPORTANT

Pour entrer en déchèterie, je m'inscris  
dès le 1<sup>er</sup> septembre 2025

S'inscrire ici :



Une question, un doute,  
un dysfonctionnement ?

04 5888 0000

[www.saintmarcellin-vercors-isere.fr](http://www.saintmarcellin-vercors-isere.fr)

## MISE EN PLACE DU CONTRÔLE D'ACCÈS PAR LECTURE DE PLAQUE D'IMMATRICULATION

### Pourquoi ce changement ?

Pour maîtriser les tonnages en réservant l'accès des déchèteries aux seuls habitants des 47 communes de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté.

Pour améliorer les conditions d'accueil et favoriser la disponibilité des agents des déchèteries pour mieux accompagner les usagers dans le geste de tri.

Pour produire des données précises quant à l'utilisation des déchèteries et, si nécessaire, adapter le fonctionnement au plus près des besoins.

### Comment s'inscrire ?

Il suffit de vous rendre sur [saintmarcellin-vercors-isere.fr](http://saintmarcellin-vercors-isere.fr) et de remplir le formulaire en ligne



### Deux pièces justificatives sont demandées

(format jpg, pdf, scanné ou photographié avec smartphone) :

- un justificatif de domicile de moins de six mois
- la copie de la carte grise de vos véhicules

### Pour les professionnels

• un extrait Kbis sera également demandé

### Pas d'accès à internet ?

Des formulaires papiers sont disponibles dans les déchèteries et à l'accueil de la maison de l'intercommunalité, ou à télécharger et à imprimer par un tiers sur le site [saintmarcellin-vercors-isere.fr](http://saintmarcellin-vercors-isere.fr)

Dossier complet à déposer ou à envoyer par voie postale à :

Déchèterie de Saint-Sauveur - 134 route de la croix de May - 38 160 Saint-Sauveur

### Quand le contrôle d'accès sera-t-il effectif ?

Le 1<sup>er</sup> janvier 2026, le contrôle d'accès sera mis en route : vous ne pourrez plus accéder aux trois déchèteries intercommunales\* sans vous être inscrit au préalable.

\*Déchèterie de Saint-Sauveur, Vinay et Saint-Quentin-sur-Isère.

### Une question, un doute, un dysfonctionnement ?

04 5888 0000

Numéro non surtaxé, disponible du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre 2025, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h. Après, contacter le 04 76 38 66 03 ou [tri.dechets@saintmarcellin-vercors-isere.fr](mailto:tri.dechets@saintmarcellin-vercors-isere.fr)

[www.saintmarcellin-vercors-isere.fr](http://www.saintmarcellin-vercors-isere.fr)

29 Juillet 2025/Jour de commémoration.

La journée a débuté à Cognin-les-Gorges, avec le baptême du pont de la Départementale 1532, pont désormais nommé « Ange Papineschi ». Un homme, un héros, qui sauva de nombreux habitants du village d'une mort certaine lors des deux rafles de juillet 1944.

La cérémonie s'est poursuivie à Malleval-en-Vercors, au lieu-dit Les Belles, elle a été présidée par Monsieur Christophe Durand, Maire de Malleval-en-Vercors et conduite par Monsieur Yves Gauzentes en maître de cérémonie. Devant de nombreux élus et représentants des autorités, l'hommage s'est conclu par une émouvante interprétation a cappella du Chant des partisans, par les enfants de l'ACER MJO La Servagère. Leurs voix pleines d'émotion ont rendu un vibrant hommage aux résistants tombés sur ces lieux.

Enfin, une dernière commémoration s'est tenue au lieu-dit Patente, en mémoire de Joseph Gervasoni et Antoine Sanlaville, sauvagement assassinés ce 29 juillet 1944 à cet endroit.

Un immense merci à toutes les personnes présentes ce jour là, dont certaines s'étant déplacées de très loin, pour faire vivre la Mémoire.



## JOURNEES EUROPEENES DU PATRIMOINE

Dimanche 21 septembre à l'occasion des Journées européennes du patrimoine, une douzaine de visiteurs se sont retrouvés devant l'église du village de Cognin-les-Gorges, afin de partager une visite commentée par Geoffrey Girard, passionné d'histoire et conseiller dans l'équipe municipale.

C'est d'abord devant la fontaine du village que la visite a débuté. Geoffrey, avec un magnifique recueil de photos anciennes, a déroulé ses explications, montrant l'emplacement de l'ancienne route nationale et des habitations qui l'entouraient. Le groupe s'est dirigé devant le beau séchoir qui trône sur la place, devant lequel reste l'ancienne bascule où l'on peut encore lire "le règlement à appliquer à la bascule".

Puis les visiteurs venus de Cognin-les-gorges, de Saint-Marcellin, de Chatte, de Saint-Lattier ou encore de la Drôme ont entamé la montée du haut du village, centre bourg historique. Geoffrey a expliqué, via des photos, l'organisation du village notamment au niveau de la répartition de l'eau dans les canaux qui alimentaient les moulins, les usines de chanvre et les habitations, l'histoire de la Maison forte de La Tour ou la maison "noble" que l'on appelle "le château".

Quelques mots ont été dits sur les inondations

du Nan ayant détruit des habitations au siècle dernier. Puis, en empruntant l'ancien chemin exigü, le groupe est arrivé à l'entrée des Gorges du Nan, devant le vieux lavoir, la Pierre à Dîme, et l'ancienne église, désormais désacralisée et privée. Face au bâtiment, on pouvait imaginer que se trouvaient là, la mairie de l'époque, l'école et l'épicerie.

La visite s'est poursuivie avec l'histoire du parc Saint-Joseph et à la sortie du village, le hameau de La Tour, avec sa maison forte et vieux séchoir à noix protégé au titre des Monuments historiques.

**Maryse Dolin**



## EXPO PHOTOS

### Cognin-les-Gorges : le patrimoine mis en lumière par les habitants.

Depuis plusieurs semaines, Cognin-les-Gorges s'est transformé en véritable galerie dans ses rues et sur ses façades. L'exposition de photographies amateurs, consacrée au thème des « portes, fenêtres, portails et escaliers », a rencontré un franc succès auprès des habitants comme des visiteurs.

Cognardes et Cognards ont redécouvert leur village sous un nouvel angle, en s'attardant sur ces détails architecturaux parfois oubliés mais chargés d'histoire. Les touristes, de leur côté, ont salué la créativité des photographes et la mise en valeur du cadre pittoresque de la commune.

Accrochés directement sur les murs du village, les clichés invitent à flâner et à lever les yeux sur le patrimoine quotidien. Une démarche conviviale et accessible, qui favorise la rencontre et l'échange.

Espérons que cette exposition a créé du lien, suscité

des discussions et donné envie de photographier encore. Elle prouve que chacun, avec son regard, peut révéler la beauté de notre village.

La commune remercie une fois encore l'ensemble des participants qui se sont prêtés au jeu de cette édition 2025.



## SITE INTERNET

Le site internet de la commune fait peau neuve, il est également plus intuitif et plus complet. Etant encore en cours de réalisation, il manque encore beaucoup d'informations et il peut y avoir quelques erreurs qui seront vite corrigées. Nous vous remercions de votre compréhension L'adresse du site est : [cognin-les-gorges.fr](http://cognin-les-gorges.fr)



## CCAS

### Réservez la date !

Le CCAS et la Municipalité de Cognin-les-Gorges ont le plaisir de convier la population à son traditionnel repas, qui se tiendra le **24 janvier 2026 midi à la salle des fêtes Albert Glénat.**

Comme chaque année, ce moment convivial est offert à toutes les personnes de plus de 70 ans de la commune. Mais il se veut également intergénérationnel et est donc ouvert à tous les habitants, sur inscription.

Nous vous donnons rendez-vous dans le prochain journal communal, où vous trouverez le bulletin d'inscription et toutes les informations pratiques.

Dès à présent, réservez la date pour partager ensemble ce temps d'amitié et de rencontre !

## BACHOP'S

Nous reconduisons les vendredis midi d'octobre à avril (2025/2026) nos repas à thèmes.

Les premiers vendredis «tête de veau et langue de bœuf»

Les deuxièmes vendredis «couscous»

Les troisièmes vendredis «Moules / frites»

Merci de penser à réserver par téléphone au 0602683134.

Tête de veau et langue de bœuf	Couscous	Moules / frites
	10/10/2025	17/10/2025
07/11/2025	14/11/2025	21/11/2025
05/12/2025	12/12/2025	19/12/2025
02/01/2026	09/01/2026	16/01/2026
06/02/2026	13/02/2026	20/02/2026
06/03/2026	13/03/2026	20/03/2026

**Une rentrée sous le signe du changement pour le RPI Cognin-les-Gorges, Rovon et Saint-Gervais**

La rentrée scolaire 2025 s'est déroulée avec quelques modifications au sein du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) Cognin-les-Gorges – Rovon – Saint-Gervais.

En raison d'une baisse des effectifs, l'école de **Cognin-les-Gorges** a dû fermer une classe. Elle accueille désormais deux classes, 46 élèves au total :

- **Aurélié CAZALS**: 22 élèves avec 14 CE2 et 8 CM1,
- **Barbara CHAMPON**, directrice: 24 élèves avec 13 CM1 et 11 CM2.

Elles sont accompagnées de 2 AESH : Linda GRANJON et Elyne LATTARD et 3 agentes périscolaire : Christelle BONAVIA, Isabelle MARTINEZ et Anaïs BALDUCCI

À **Rovon**, l'école continue d'accueillir 44 élèves:

- 7 enfants de Grande Section de maternelle, et 15 de CP, dans la classe de **Lucie GINOVES**, soit 22 élèves, avec 2 ATSEM : Nadège VOIRON et Sarah BINCHE.
- **Manon MICHALLET** et **Laetitia SANIAL**, le vendredi, accueillent 22 élèves également, tous en classe de CE1.

Il y a également 3 AESH présentes à l'école : Patricia DHERBASSY, Sanaé CHEVILLOT et Flavia RUBIS et 3 agentes périscolaire, Nazarée GOMES, Nadège

VOIRON et Anaïs BALDUCCI. Samia MOUHOUBI est en renfort sur l'école.

À **Saint-Gervais**, les plus jeunes sont répartis sur deux classes de maternelle, au total, 45 enfants.

- **Magali TERNANT** accueille 23 élèves : 16 de Petite Section et 7 de Moyenne Section. Les ATSEM de la classe sont Sarah BINCHE et Jennifer GOMES.
- **Isabelle DUBOUCHEZ** a une classe de 11 élèves de Moyenne Section et 11 de Grande section, 22 au total. Les 2 ATSEM sont Peguy MESSINA et Samia MOUHOUBI.

Malgré ces réorganisations, les services périscolaires restent pleinement opérationnels. Toutefois, compte tenu de la baisse des effectifs d'enfants dans les trois écoles du RPI, deux des trois garderies resteront ouvertes cette année : celles de Rovon et de Cognin-les-Gorges. Les trois cantines continuent d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions. Le montant du repas de cantine est à 4,90€ et le prix de la garderie à 1,70€.

À noter également que le personnel communal de Saint-Gervais intervient activement sur le site de Rovon, illustrant une dynamique de coopération entre les communes du RPI. L'essentiel reste inchangé: offrir aux enfants un cadre scolaire accueillant, structurant et bienveillant.

**BILAN ACTIVITÉS ECOLES DE COGNIN-LES-GORGES 2024/2025 RACONTE PAR LES ENFANTS**

JUDO

En mars-avril, nous avons fait six séances de judo avec Lilian, notre entraîneur qui vient de Romans. Nous avons appris des prises de judo, plus particulièrement « o-soto-gari » : prise pour faire tomber l'adversaire sur le dos .

La tenue s'appelle le Kimono. Pour chaque séance, Lilian nous apportait des vestes de kimonos de son club qu'il nous prêtait.

Le tapis est nommé le « tata-mi ». Lilian apportait un grand tata-mi constitué de plusieurs mousses qui s'assemblaient comme un puzzle, les pièces étaient jaunes et bleues.

À la fin des six séances de judo notre entraîneur nous a offert une ceinture blanche avec un liseret jaune. C'est le niveau juste au-dessus de la ceinture blanche. Nous avons adoré les séances de judo !

Car nous avons appris des actions et une prise de judo et nous avons fait des jeux.

AGEDEN

Nous avons fait un projet avec l'AGEDEN qui veut dire, Association pour une Gestion Durable de l'Énergie.

Nous avons fait des séances de science avec un moniteur qui s'appelait Damien Kessler. Nous avons fait 5 séances.

La première séance, nous avons dû replacer des

étiquettes à la bonne place sur la feuille plastifiée sur le thème des énergies : énergies fossiles et énergies renouvelables.

La deuxième séance nous avons parlé de la mer et il y a dans l'océan une « île » qui s'appelle le continent des déchets.

A la troisième séance nous avons utilisé des maquettes de maisons : deux isolées et deux non isolées. Les maisons isolées gardent mieux la chaleur.

A la quatrième séance nous avons fait 4 affiches sur : la fonte des glaciers, les phénomènes météo extrêmes, le changement climatique en Isère et la montée des eaux.

Pour la cinquième séance, trois classes sont venues à Cognin pour nous présenter leur travail sur le thème de l'énergie. Nous avons fait des jeux avec eux, puis Monsieur Ferrouillat nous a fait visiter la chaufferie à bois communale.

Ce travail était intéressant, nous avons appris beaucoup de choses.

LE SKI

Nous avons fait trois séances de ski. A la première séance la neige était plutôt froide et poudreuse, à la deuxième séance il n'y avait plus de neige sur les arbres, à la fin de la deuxième sortie nous nous sommes roulés dans la neige.

A la troisième séance, la neige était très sale et très mole.

A chaque séance nous apprenions de nouvelles choses, nous nous sommes bien amusés, les professeurs étaient très gentils. Nous étions répartis en plusieurs groupes, nous avons pique-niqué dans le froid, dans la neige et dans le brouillard. Après la dernière séance, le bus était en panne, alors nous avons joué dans la neige en attendant le second bus venu le dépanner.

Nous avons adoré les descentes et les montés en canard étaient un défi. Il faisait un peu froid mais nous avons aimé ces sorties. A la fin, la station des Coulmes nous a donné des tickets pour la location gratuite du matériel.

### SORTIE NATURE DE COGNIN-LES-GORGES

Dans le cadre des projets ENS (Espace Naturel Sensible), chaque classe de Cognin-les-Gorges a fait trois sorties nature.

La première sortie nature nous avons fait une balade dans Cognin-les-Gorges. Nous avons écouté le moniteur nous expliquer d'où viennent les pierres : elles viennent de la montagne et c'est du calcaire. Et nous nous sommes promenés dans les gorges du Nan.

Durant la deuxième sortie dans Cognin-les-Gorges nous avons appris les noms des oiseaux, leurs chants et leurs plumages. Les oiseaux chantent pour définir leur territoire et pour communiquer entre eux. Nous avons appris à reconnaître quelques chants comme celui du geai des chênes, le roitelet, le troglodyte mignon, les mésanges...

A la troisième sortie nous sommes allés dans les Coulmes. Nous avons fait une grande balade dans les bois. Nous avons reparlé des oiseaux, des araignées et de leur superbes toiles. Nous avons vu deux grottes. Nous avons parlé des animaux de la forêt et nous avons touché et regardé des bois de cerf et de chevreuil.

C'était incroyable.

### LE VÉLO

Nous avons fait trois séances de vélo.

La première sortie il y avait un intervenant qui s'appelle Romain Soulet. Il nous a appris à vérifier notre vélo. Et nous avons utilisé un parcours dans le champ de l'école. A la fin de chaque parcours, nous devons ranger le matériel le plus rapidement possible et nous avons battu un record en 55 secondes.

La deuxième séance nous sommes allés faire un parcours dans Cognin-les-Gorges puis, nous avons roulé jusqu'à la Vorcière.

À la troisième séance nous sommes allés faire des jeux de société avec les élèves de Rovon. Il faisait très chaud, heureusement que ce n'est pas très loin!

### LA MUSIQUE

Tous les élèves de Cognin-les-Gorges ont fait un projet musique avec Viviane. Nous avons appris deux chants : « Où vont les ballons ? » et « La cabane à Charlie ». Nous avons travaillé à l'école durant beaucoup de séances pour être prêts à chanter devant le public.

Le spectacle a eu lieu en mai, nous avons chanté au Diapason de Saint-Marcellin accompagnés par un quintet de cuivre. Nous avons chanté devant près de 500 personnes. C'était très impressionnant. Après nous il y avait plusieurs concerts nous pouvions rester jusqu'à la fin pour les écouter. Nous avons beaucoup aimé et nous avons eu des compliments.

### LE RUGBY

Nous vous présentons le rugby .

C'est un sport d'endurance que nous avons pratiqué pendant cette année. Nous avons fait des placages. Les intervenants nous faisaient faire des jeux .

Nous avons travaillé avec Mathis ,Gabin et Baptiste. Les séances se sont déroulées dans le champ et dans la salle des fêtes .

## MESSE

**La prochaine Messe  
à Cognin-les-Gorges  
aura lieu  
le 11 octobre 2025  
à 18H**

## CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

Le mardi 11 novembre seront commémorés l'armistice du 11 novembre 1918 et la journée des Morts pour la patrie. Le rendez-vous est prévu à 10h55 devant la mairie.

Les participants se rendront en cortège jusqu'au monument aux morts où la cérémonie débutera à 11 heures.

A l'issue un verre de l'amitié sera partagé avec les habitants.

## CHATS ERRANTS

### Chats errants à Cognin-les-Gorges

Un chat est considéré comme errant s'il n'est pas identifié (pas de puce ni de tatouage) et qu'il se trouve loin d'une habitation sans surveillance. La loi prévoit que ces animaux peuvent être capturés et conduits en fourrière, où ils sont gardés pendant quelques jours. S'ils ne sont pas réclamés, ils peuvent être proposés à l'adoption ou, malheureusement, euthanasiés.

Le maire est responsable de la tranquillité et de la salubrité publique. La mairie a organisé des campagnes de capture, stérilisation et identification des chats errants, souvent en partenariat avec l'association SACPA. Une fois stérilisés et identifiés, ces chats deviennent des chats libres : ils ne se reproduisent plus et peuvent vivre paisiblement dans leur environnement.

Le règlement sanitaire interdit de nourrir les chats errants sur la voie publique car cela peut entraîner des nuisances (bruits, odeurs, surpopulation). En revanche, si un chat est stérilisé et identifié, il peut être nourri dans des conditions encadrées, sans gêner le voisinage.

Dans notre commune, l'association SACPA à laquelle la mairie adhère joue un rôle essentiel. Cette association locale stérilise, identifie et soigne les chats errants, et contribue activement à leur bien-être et à la régulation de leur population.

#### Que faire si vous croisez un chat errant ?

- **Ne le nourrissez pas** sans savoir s'il est identifié.
- **Contactez la mairie** pour signaler sa présence.

Nous comptons sur vous pour aider la commune à venir au bout de cette prolifération de chats errants.



## INFO SMVIC

**LE MOIS DE LA TRANSITION ALIMENTAIRE 2025**

ATELIERS  
VISITES DE FERMES  
CONFÉRENCES  
PROJECTIONS  
DÉBATS

26.09  
>26.10

INFOS ET PROGRAMME :  
pas-transition-alimentaire.fr

## LUDOTOUR

SAINT-MARCELLIN VERCORS ISÈRE COMMUNAUTÉ

**Ludotour**  
16H30 - 22H  
saison 2025-2026  
jeux et jouets pour toute la famille

Vendredi 12 septembre	Bessins
Vendredi 19 septembre	Notre-Dame-de-l'Osier
Vendredi 3 octobre	Saint-Pierre-de-Chérennes
Vendredi 10 octobre	Presles
Vendredi 17 octobre	Saint-Just-de-Claix
Vendredi 7 novembre	Beauvoir
Vendredi 14 novembre	Têche
Vendredi 21 novembre	Saint-Vérand
Vendredi 28 novembre	Chasselay
Vendredi 5 décembre	La Rivière
Vendredi 12 décembre	Morette
Vendredi 9 janvier	Saint-André-en-Royans
Vendredi 23 janvier	Pont-en-Royans
Vendredi 30 janvier	Saint-Bonnet-de-Chavagne
Vendredi 6 février	Poliénas
Vendredi 27 février	Murinais
Vendredi 6 mars	Saint-Quentin-sur-Isère
Vendredi 13 mars	Rovon
Vendredi 20 mars	Saint-Hilaire-du-Rosier
Vendredi 27 mars	Saint-Marcellin

Vos LUDOTHÈQUES INTERCOMMUNALES

La Ludo à Saint-Marcellin 04 76 38 06 82  
Ludibul à Saint-Romans 04 58 88 00 23

www.saintmarcellin-vercors-isere.fr

### Des aménagements pour un cimetière plus accueillant et apaisant

Le cimetière communal a récemment bénéficié d'importants travaux destinés à améliorer son cadre et à offrir aux visiteurs un environnement plus serein et harmonieux.

Trois interventions majeures ont été réalisées :

La végétalisation autour du columbarium : des plantations ont été mises en place pour apporter davantage de verdure et de douceur à cet espace de recueillement. Cette végétalisation contribue à rendre le site plus accueillant et respectueux du souvenir des défunts.

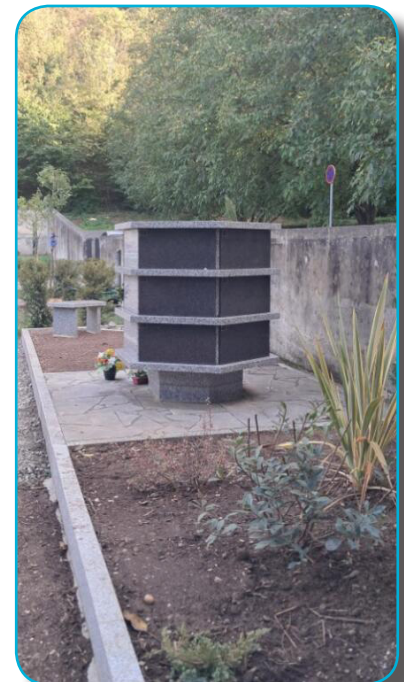
La création d'un petit parvis à l'entrée du cimetière : cet aménagement facilite l'accès et offre un espace clair et ordonné lors des cérémonies d'enterre-

ment pour accueillir des familles et des visiteurs.

La mise en valeur de l'ossuaire communal : des aménagements spécifiques ont permis de redonner toute sa dignité à cet espace important du cimetière. L'intervention a porté sur son intégration paysagère et sa présentation, afin de lui conférer un aspect plus en harmonie avec l'ossuaire et respectueux de sa fonction mémorielle.

Ces travaux ont été menés conjointement et avec soin par les entreprises Bruno Nicoud Paysages, basée à Beaulieu, et Vitaloni de Vinay pour la partie marbrerie.

La commune espère que ces améliorations répondront à la volonté d'offrir un lieu de recueillement à la fois digne, respectueux de l'environnement et agréable pour les familles et proches des défunts.



**Un bel été 2025 pour le Foyer Rural de Cognin-les-Gorges.**

L'été 2025 restera une belle réussite pour l'équipe du Foyer Rural qui a su proposer de nombreux rendez-vous conviviaux et festifs à la population comme chaque année.

Tout a commencé le 13 juillet avec le traditionnel repas moules-frites, qui a réuni près de 200 personnes venus partager un moment chaleureux pour commencer les festivités estivales.

À peine cette soirée achevée, l'équipe était déjà à pied d'œuvre pour préparer la vogue, annoncée par de nouvelles banderoles et affiches installées dans le village et dans les communes alentours. Cette édition, qui s'est déroulée du 1er au 3 août, a rencontré un grand succès.

Les festivités ont démarré le vendredi 1er août avec une soirée «Blind test» et karaoké, où de nombreux participants ont pu dévoiler leurs talents musicaux. Le samedi 2 août, place au concours de pétanque – Challenge Vincent Simoens, suivi d'animations pour les enfants (château gonflable, Ventrigriss et bal mousse kids), qui ont remporté un vif succès. La journée s'est terminée avec le très attendu bal des jeunes animé par ALV Audio Light Vidéo.



Après une journée de rangement le 4 août, l'équipe du Foyer Rural a profité d'un mois d'août plus calme, avant de proposer la dernière manifestation de l'année : la Marche verte, qui s'est tenue le samedi 20 septembre. Cette initiative citoyenne, qui consistait à parcourir le village tout en ramassant les déchets, a rassemblé quelques habitants impliqués sur l'environnement.



Le dimanche 3 août, dernier jour de la vogue, a débuté avec le vide-grenier organisé par l'Association de pêche du village, puis s'est poursuivi avec les animations de l'association La Barnouzerie, qui a proposé des tours en mobylette, au grand plaisir des habitants. En soirée, plus de 600 personnes ont participé au traditionnel repas ravioles, avant d'admirer le feu d'artifice offert par la municipalité. La fête s'est conclue par un bal populaire qui a fait danser le village jusque tard dans la nuit, animé par L-POMS et ANDREASMUSIK deux DJ apprentis du Sunshine club de Valence .



Le bureau du Foyer Rural tient à remercier chaleureusement tous les bénévoles qui se sont investis tout au long de l'année, ainsi que les habitants du village pour leur fidélité, leur bonne humeur et leur participation. Sans eux, rien ne serait possible.

L'Assemblée générale 2025 du Foyer Rural se tiendra le vendredi 7 novembre . Elle sera l'occasion de dresser le bilan de l'année écoulée, de préparer 2026 et d'accueillir avec plaisir de nouveaux bénévoles souhaitant s'investir dans la vie associative du village.



Ci-joint le bilan de la "battle" édition 2025 qui s'est déroulée le samedi 27 septembre à la Base de Loisirs du Bois Français...ainsi qu'une photo des vainqueurs.

Très belle réussite et belle journée avec 5 APN présentes et 33 jeunes pêcheurs, 17 encadrants (bénévoles Animateurs et 1 MGP), le tout magnifiquement préparé et orchestré par Victor Damin.



# BATTLE APN

SAMEDI 27 SEPTEMBRE 2025 de 09h15 à 16h30

Base de Loisirs de Bois Français à St Ismier (38330)  
Organisé par la F.D 38 : Victor DAMIN- 0673459664  
SYNTHESE DES PARTICIPANTS des APN

APN	Nombre de JEUNES PÊCHEURS	Nombre ENCADRANTS (Anim. Béné ou MGP)	Président AAPPMA	Observations Classement
1-BOURG D'OISANS	08	04	Oui F. Héline	2ème 3 à l'inter APN
2-(LE) CHEYLLAS	Abs	Abs	Abs	
3-COGNIN LES GORGES	11	05	Oui F.Bith	1er - vainqueur 4 à l'inter APN
4-GRENOBLE	03	02	Oui D. Duclos	4ème 4 à l'inter APN
5-PALADRU	Abs	Abs	Abs	2 à l'inter APN
6-ST LAURENT DU PONT	08	03	Non	3ème 3 à l'inter APN
7-ST MARCELLIN	Abs	Abs	Abs	
8-VIENNE	03	03	Oui M. Nacquin	5ème
<b>Total APN</b>	<b>Total Enfants</b>	<b>Total Encadrants : Bénévoles/animateurs-MGP</b>	<b>Total Prés. APP</b>	<b>Participation Inter APN 38-26-07</b>
<b>05</b>	<b>33</b>	<b>17</b>	<b>04</b>	<b>16</b>

## ACTIVITES SPORTIVES

### Activités sportives 2025 - 2026

#### Foyer rural de Cognin les Gorges

- 1er cours d'essai gratuit
- Pas de cours les jours fériés et pendant les vacances scolaires
- Les enfants ne sont pas admis pendant les cours

#### Cours proposés :

Lundi	Stretching	18h à 19h
Mercredi	Gym Séniors	09h à 10h
Mercredi	Step	19h à 20h
Jeudi	Gym	19h à 20h

Activités sportives proposées par Gisèle  
Tél. : 04.57.33.15.72 ou [gisele.gassot@gmail.com](mailto:gisele.gassot@gmail.com)

L'ASSOCIATION DANSE COGNIN PROPOSE

# Apprenez à DANSER

LES 2 PREMIERS COURS D'ESSAI GRATUITS

LES DANSES DE SOCIÉTÉ ET EN LIGNE

SEUL OU EN COUPLE

MADISON  
CHARLESTON  
JERUSALEMA  
KUDURO  
DISCO  
ROCK  
TANGO  
WALSE  
BACHATA  
CHA CHA CHA  
FOXTROT  
SALSA

COURS EN COUPLE INTERMÉDIAIRE : LUNDI 22 SEPTEMBRE DE 19H À 20H  
COURS EN COUPLE DÉBUTANTS : LUNDI 22 SEPTEMBRE DE 20H À 21H  
COURS DANSE EN LIGNE : MARDI 23 SEPTEMBRE DE 18H30 À 19H30

À SALLE DES FÊTES DE COGNIN LES GORGES

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :  
**06 87 88 74 97**

## CLUB DES GORGES DU NAN

La trêve estivale a semblé bien longue pour certains d'entre nous et nous étions heureux de nous retrouver en ce début du mois de septembre. Les rencontres ont repris tous les mercredis du mois à la salle de la cantine scolaire et le club est prêt à accueillir toutes celles et ceux qui voudraient se joindre à nous. Le pique-nique prévu début juillet n'a pas eu lieu en raison de la chaleur et nous prévoyons un repas chaud fin octobre. Le lieu et la date restent à préciser.

## Recette crème crousti-fondante aux noix

(recette de Bernard Tarrade)

Préchauffer le four à 120° et préparer un bain-marie

Préparation pour 4 verrines :

Passer 50 grammes de noix au mixer.

Fendre une gousse de vanille en deux et gratter pour récupérer les graines, les ajouter aux noix réduites en poudre et mélanger.

La gousse de vanille peut être remplacée par de l'arôme vanille.

Dans un cul de poule battre deux jaunes d'œuf avec 40 grammes de sucre pour obtenir un ménage mousseux.

Ajouter progressivement 20 centilitres de crème fraîche. Incorporer les noix réduites.

Verser l'appareil ainsi obtenu dans des ramequins ou verrines passant au four et laisser cuire au bain-marie pendant une heure environ. **La crème doit se figer sans durcir.**

Une fois cuites, laisser refroidir les crèmes et les placer au réfrigérateur.

Avant de servir les crèmes, dans une poêle à feu moyen faire caraméliser 30 grammes de cerneaux de noix cassés avec une cuillère à soupe de sucre.

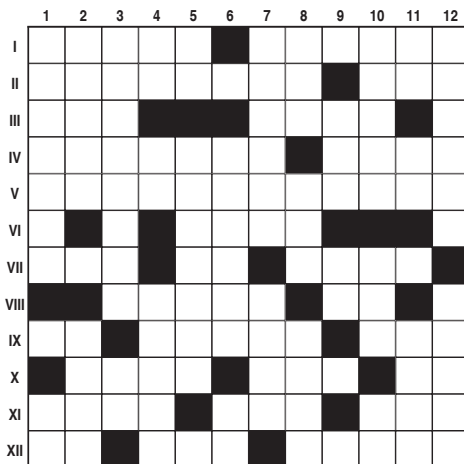
Poser ces noix caramélisées sur les crèmes fraîches et servir bien frais.

Bonne dégustation.



## JEU

### Le Carnaval des Animaux



Solutions dans le prochain numéro

#### HORIZONTALEMENT

I. Blancs, bleus, gris et noirs, entre autres. Des domestiques qui connaissent bon nombre de fois, ce qu'on appelle "la traversée du désert". II. De terre ou de mer. Comme pour les oies, à ce petit jeu-là, on peut dire "les dés sont jetés". III. D'un sens comme d'un autre, vous avez là un bel oiseau. Elle a des ailes mais ne vole pas. IV. Bruant oui, mais pas de la même famille qu'Aristide. Avoir les grands et les petits, c'est bien, mais pour compléter le tout, il faut avoir les moyens. V. Ils chassent la nuit, le bec grand ouvert. VI. Un mulet, certes ! Mais pas tête de mule. VII. Il a fait un effet boeuf. Ce que l'abeille et l'épeire ont en commun. Souris ou pie, c'est vous qui voyez ! VIII. Ce n'est pas de votre poche qu'elle sort mais de celle d'un animal. Un morceau de poisson. IX. Un morceau de poulet. Un adepte de "l'accrobranche" peut-être ? Celui du cheval se devine quand il montre les dents. X. Ses lunettes ne lui sont d'aucune utilité. Le chien, dit-on, est le meilleur ... de l'homme. Un morceau de canard. XI. Fit comme l'oiseau. Il chavuit, paraît-il ! Il y en a sûrement un dans l'histoire de France qui naquit sous le signe du lion. XII. Un autre morceau de canard. Capucin, mais ne danse pas la capucine. D'autres adeptes de "l'accrobranche".

#### VERTICALEMENT

1. Il se déplace régulièrement en caravane, mais pour lui ce ne sont pas des vacances. Une façon d'aller que le cheval et la vache ont en commun. 2. Au long bec emmanché d'un long cou pour La Fontaine. Il ne faut pas que des seiches pour le pêcher. 3. Morceau de boeuf. Tranche d'aloyau. 4. Une fois pour le tigre, deux fois pour le ouistiti. Ce que la guenon et le gnu ont en commun. Leurs lunettes ne leur sont aussi d'aucune utilité. 5. Un morceau de poisson que l'on retrouve dans nos assiettes. Tout aussi redoutable sous un autre nom. 6. Relatif aux ailes des oiseaux. Encore un adepte de "l'accrobranche". 7. Les marins les prennent dans des harouelles. Gris ou rouge, il change de nom. 8. Escargot à coquille allongée des forêts européennes. Il vit tout aussi bien dans la mer, dans la terre que dans les bois. Il peut être ému pour certains. 9. Poisson que l'on trouve en Floride, et aussi dans bien d'autres endroits. Un régal pour boxer ? 10. L'être ne pose aucun problème pour le premier du 1 vertical. Devin pour certains, mais il y a déjà fort longtemps. Ce qu'ont en commun le rat et la girafe. 11. Un morceau de tende de tranche. Deux pour un insecte. Il traîne sa bosse en Afrique. 12. Elle aussi, elle chavuit. Mitateurs ! Oui mais loins derrière le singe !

## SOLUTION JEU N°84

J	O	D	Y	N	O						
B	E	L	E	I	L	E		A	R	Z	
R	U	E		N	E	U	T	R	E		
E	S	T	R	A	D	E		R	G		E
E	T	O	L	E		H	O	U	A	T	
H	Y	E	N	E		C	A	N	A	D	A
	R		A	M	I		E		O	U	
O	U	E	S	S	A	N	T		U		X
T	N	T		L	E	R	I	N	S		
S	I	T	A	R		M	O	L	E	N	E
L		N	E	P	A	L		S	O	C	
V	I	A	D	U	C		L	A		B	U
S	E	I	N		V	E	N	I	E	L	
V	E	R	N	I	S		Y	S		N	E
R	E	G	R	E	T		E	N	T	E	

**AIDE JURIDICTIONNELLE**

Afin d'apporter une réponse rapide à votre demande d'assistance par un professionnel du droit, les dossiers d'aide juridictionnelle (AJ) peuvent être vérifiés à la Maison de la Justice et du Droit (sur RDV).

Pour télécharger le dossier de demande d'AJ rdv sur [www.justice.fr](http://www.justice.fr) ou en scannant le QR code suivant :



**HORAIRES**

**Lundi** 09h00-12h00 / 14h00-17h00  
**Mardi** 09h00-12h00 / 14h00-17h00  
**Mercredi** 09h00-12h00 / 14h00-17h00  
**Judi** 09h00-12h00 / 14h00-17h00  
**Vendredi** 09h00-12h00 / 14h00-17h00

**ACCÈS**

**Le Polynôme**  
 25 avenue de Constantine  
 38100 Grenoble

**A C3 C6 C8 65 67**

(Emprunter la passerelle au-dessus des voies de tram, puis le passage sous la bourse du travail)

**CONTACTS**

@ : [mjd-grenoble@justice.fr](mailto:mjd-grenoble@justice.fr)  
 04.38.49.91.50

© CDAD 38 - 2025

**Maison de la JUSTICE et du DROIT**



**Permanences GRATUITES à la MJD de Grenoble**

(sur RDV\*)

**Accès au droit**

- GREFFIER**  
par téléphone ou sur RDV
- AVOCAT** (sur RDV\*)  
Droit du travail  
Droit des personnes/famille  
Droit général
- NOTAIRE** (sur RDV\*)
- FRANCE VICTIMES 38 GRENOBLE** (sur RDV\*)

**Règlement Amiable**

- ⇒ **CONCILIATEURS DE JUSTICE** (sur RDV\*)  
Dans le cadre d'un litige civil (consommation, voisinage, loyers, contrat...)
- ⇒ **DÉLÉGUÉ(E) DU DÉFENSEURS DES DROITS** (sur RDV\*)  
Dans le cas de difficultés d'un usager dans ses relations avec le service public
- ⇒ **MÉDIATION PÉNALE**  
La médiation pénale est une alternative aux poursuites, ordonnée par le procureur de la République, suite à un dépôt de plainte

**Autres permanences**

- C.S.A.A.V.I** (sur RDV\*)  
soins psychothérapeutiques des auteurs de violences conjugales.  
Prise de RDV au 04 76 44 94 15
- S.C.J.E**  
Service de contrôles judiciaires et d'enquêtes  
Contacts :  
Mme SOULARD : 06 72 97 79 59  
Mme CHATTI : 06 08 27 57 27

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	Droit du travail		Droit des personnes/famille 2 x par mois		
Après-Midi		France Victimes 38 Grenoble		Notaire 2 x par mois	Droit général

\*Pour prendre RDV, appeler le 04 38 49 91 50 une semaine à l'avance à 09h00.

PROCHAINE EXPOSITION

# EXPOSITION

5 NOVEMBRE —→ 28 NOVEMBRE 2025

COGNIN-LES-GORGES

- LA  
DRÔ  
ME -  
LE DÉPARTEMENT

# CHEMIN(S) FAISANT UNE HISTOIRE DES ROUTES DU VERCORS

—  
ARCHIVES  
DÉPARTEMENTALES  
DE LA DRÔME

—  
ARCHIVES.LADROME.FR





**06.28.56.85.04**

 charlottebonnin

 Charlotte coiffure à domicile

 cognin les gorges et environ

**Coiffure à domicile**

**Tarifs :**

- Shampooing brushing 20/30€
- Shampooing coupe brushing 30/40€
- Shampooing coupe couleur brushing 60/70€
- Shampooing coupe mèches brushing 100/130€
- Shampooing permanente coupe brushing 70/80€
- Lissage brésilien 120/180€
- Coupe homme 20€
- Soins botox 80/100€
- Junior jusqu'à 10 ans 15€

**Soins offert pour toutes prestations**

Un supplément peut être appliqué selon la longueur et l'épaisseur des cheveux

*Les Aiguilles du Nan*

# RETOUCHES COUTURE



Ne jetez pas vos vêtements, venez les faire réparer !

- Ourlets, réparation déchirure, fermeture éclair, reprises en tous genre, doublure, etc.
- Création rideaux, vêtements en sur-mesure, corseterie.
- Cours de couture, tricot, crochet, broderie.
- Initiation au filage de la laine.

Réparation du cuir :

- Réparations fauteuil, ceinture.
- Création étuis, petite maroquinerie.

**CONTACT :**  
06 98 92 65 49

Les Aiguilles du Nan sont à votre service !  
N'hésitez pas à nous contacter pour votre projet couture.

à domicile où au  
20 Chemin des Verneux  
38470 Cognin les Gorges

 lesaiguillesdunan@gmail.com

**SOPHROLOGIE**



AURELIE GUIGNIER  
SOPHROLOGUE ei

*En toute simplicité, apprenez à relever les défis du quotidien.*

Certifiée RNCP  
Secteur Sud-Grésivaudan  
Ou en visioconférence  
0766453727  
aurelieguignier.sophrologue@gmail.com  
<https://aurelie-sophro-isere.fr>



**CABINET INFIRMIER**


Soins infirmiers à domicile sur RDV  
Carine JANNON  
Crystal VALENTIN  
Jean-François OFFRET  
06.31.63.53.41

**ART FLORAL**

**GRAVEUR**



Anne-Sophie Faggion  
Graveur sur pierre  
bulles.de.granite@gmail.com  
06 32 40 75 20  
[www.bulles-de-granite.com](http://www.bulles-de-granite.com)



Retrouvez moi facilement sur **lelienlocal.com** le portail internet de la vie au Pays Isère Drôme Royans Vercors Rhône Alpes

Ateliers floraux | Créations

L'Atelier de Dame Nature



À Cognin-les-Gorges  
Emeline : 07 82 81 02 03

   
l\_atelier\_de\_dame\_nature

Initiez vous à l'art floral et repartez avec votre création.

Je serai là pour vous guider et vous faire part de ma passion de créer. Un anniversaire, une soirée entre amis, un EVJF ou un simple moment de détente rien que pour vous... Pensez à

L'Atelier de Dame Nature

Découvrez mon univers végétal et bucolique à travers mes créations.

Au plaisir de créer avec/pour vous



Cet espace est réservé aux professionnels de notre commune, si vous souhaitez y être mentionné il vous suffit de nous transmettre vos coordonnées

**isabelle.veyret38@gmail.com ou [mairie.cognin-les-gorges@wanadoo.fr](mailto:mairie.cognin-les-gorges@wanadoo.fr)**

**ASSISTANTES MATERNELLES**

**Vanessa REBBOAH**  
Assistante Maternelle Agréée

06 43 35 17 99

199 Rue St Joseph - 38470 Cognin-les-Gorges

MME GASCON LYDIE  
Assistante maternelle agréée  
273 rue Chaponnière  
38470 Cognin-les-gorges  
06 49 54 54 34

**MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES**  
« La danse des petits pieds »  
de Cognin-les-Gorges.

Céline LEROY : 06 82 06 83 50  
Charlène BERRUYER : 06 10 90 25 06  
Céline BLAIN : 06 89 42 18 09  
[ladansedespetitspieds@hotmail.com](mailto:ladansedespetitspieds@hotmail.com)

**CONSEILS ET ACCOMPAGNEMENTS**

*La Vie comme un jardin*

Des extérieurs et intérieurs ressourçant



CONSEILS  
EN CRÉATION  
ET ENTRETIEN DE  
JARDINS NATURELS



ACCOMPAGNEMENT  
AU TRI  
ET RANGEMENT

UN JARDIN QUI VOUS  
CORRESPOND  
ADAPTE À VOTRE TERRAIN ET  
EN HARMONIE AVEC LA NATURE

UN ESPACE DÉSENCRÊPÉ  
AU SERVICE  
DE VOTRE BIEN-ÊTRE

06 / 51 / 86 / 46 / 77

[celine@laviecommeunjardin.fr](mailto:celine@laviecommeunjardin.fr) Céline Creupelandt La Vie comme un Jardin

Des conseils et accompagnements  
prenant soin de chez vous et de vous

Céline CREUPELANDT Entrepreneur en contrat CAPE chez SASCOOP 5815  
Siret 42404782700045 88 rue Anatole France 38100 Grenoble

**COMMERCANTS**

BAR - RESTAURATION RAPIDE - PRESSE - LOTO

**BACHOP'S  
BAR**

04-76-38-94-70

[Bachops-bar@hotmail.com](mailto:Bachops-bar@hotmail.com)



Bachop's Bar

17 rue la trainière 38470 Cognin les Gorges

**PRODUITS REGIONAUX**

LA FERME RODET  
38470 Cognin-les-Gorges  
☎ 06 70 27 80 21  
06 23 97 00 29  
[ent.rodet@gmail.com](mailto:ent.rodet@gmail.com)



Noix et huile de noix  
Viande de bœuf et de veau  
Fromage de chèvre

VENTE DIRECTE

**Épicerie de Cognin Les Gorges**  
— 04.76.64.19.06 —  
Fournier Fabien  
Portable 06.45.42.30.83  
Facebook Épicerie de cognin

**FERME DE LA TRAINIÈRE**



VENTE EN DIRECT :  
VIANDE DE BŒUF ET VEAU  
NOIX ET HUILE DE NOIX



SUR COMMANDE UNIQUEMENT,  
DEMANDE D'INSCRIPTION PAR MAIL :

[FERMEDELATRAINIERE@LAVACHE.COM](mailto:FERMEDELATRAINIERE@LAVACHE.COM)

93 RUE DE LA TRAINIÈRE  
COGNIN LES GORGES

FRANÇOIS GRANNEC 06 58 69 03 99

**TRAITEUR**

**LAURENT VOIRON TRAITEUR**  
PLUS QU'UN MÉTIER, UNE PASSION

117 rue de chaponnière  
38470 COGNIN LES GORGES  
Tel: 06 19 54 48 65  
04 76 36 19 78

Mail: [voiron.traiteur@hotmail.fr](mailto:voiron.traiteur@hotmail.fr)



TOUT REPAS  
NOTRE SPÉCIALITÉ: LES BUFFETS À THÈME  
VOTRE MARIAGE SUR MESURE

Cet espace est réservé aux professionnels de notre commune, si vous souhaitez y être mentionné il vous suffit de nous transmettre vos coordonnées

[isabelle.veyret38@gmail.com](mailto:isabelle.veyret38@gmail.com) ou  
[mairie.cognin-les-gorges@wanadoo.fr](mailto:mairie.cognin-les-gorges@wanadoo.fr)

## ETAT CIVIL

MARIAGE



**Alexis MARTINET et Josilene BALDUCCI** le 28 juin 2025,  
chemin du Puiseau

**Raymond JAUCH** le 31 Juillet 2025, Impasse des  
Bâties

**Marthe CHAIX** (née Tardy) le 12 Août 2025 Impasse des  
Tilleuls



DECES

## REMERCIEMENTS

La famille Reynaud-Dulaurier, Mireille et ses enfants, remercient les personnes qui les ont accompagnés lors du décès de Jean-Paul . La Collecte au profit de France Alzheimer a produit la somme de 710 €.

## INFOS PRATIQUES

### Horaires ouverture Mairie au public

Du mardi et jeudi

de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30

Vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30

04 76 38 31 31

### Horaires Bureau de poste

Lundi, mardi, jeudi ,vendredi :

8h45 à 11h et 14h à 15h30

Samedi : 9h à 11h

(Fermé le mercredi)

Tel : 04 76 38 31 00

### Horaires d'ouverture de la Bibliothèque

Mardi et Vendredi 16h à 19h

### Contact location Salle des fêtes

Laëtitia MALANDRINO : 06 31 86 56 07

### Contact Paroisse

Marie-Pierre VEYRET : 04 76 38 54 12

(répondeur) ou 07 87 66 15 53.

<https://stjoseph2rives.webador.fr>

### Horaires d'ouverture déchèterie de Vinay

lundi, mercredi et vendredi

9h à 12h et de 13h30 à 18h

mardi et jeudi de 13h30 à 18h

le samedi de 9h à 18h

Nous invitons **toutes les associations du Village** à nous contacter pour faire paraître leurs articles dans les prochaines parutions du journal  
[isabelle.veyret38@gmail.com](mailto:isabelle.veyret38@gmail.com)  
ou [mairie.cognin-les-gorges@wanadoo.fr](mailto:mairie.cognin-les-gorges@wanadoo.fr)

**Le prochain bulletin municipal, l'écho des Gorges , paraîtra en DECEMBRE 2025.**  
**Professionnels, Particuliers, Associations et annonceurs doivent faire parvenir leurs articles avant le 10 DECEMBRE 2025**

L'écho des Gorges  
Bulletin d'informations municipales  
Mairie de Cognin-les-Gorges  
Tel 04.76.38.31.31 ou Fax 04.76.64.08.32  
[mairie.cognin-les-gorges@wanadoo.fr](mailto:mairie.cognin-les-gorges@wanadoo.fr)  
**Directeur de Publication**  
Patrice FERROUILLAT  
**Rédacteur en Chef**  
Sophie BOREL  
**Illustration, photos**  
Isabelle VEYRET,  
Geoffrey GIRARD,  
**Service Communication**  
Yolaine WINGERTER  
**Comité de Rédaction**  
Sophie BOREL,  
Julien DOLIN  
Geoffrey GIRARD  
Valérie SIMOENS  
Bernard TARRADE  
Nathalie VEHIER  
Isabelle VEYRET  
Marie-Pierre VEYRET  
**Ont participé à ce numéro**  
Les associations de Cognin-les-Gorges,  
**Ne pas jeter sur la voie publique**  
**Tirage à 400 exemplaires.**